

Août 2018



LANNOY EST À VOUS

Le rendez-vous d'information des Lannoisyens

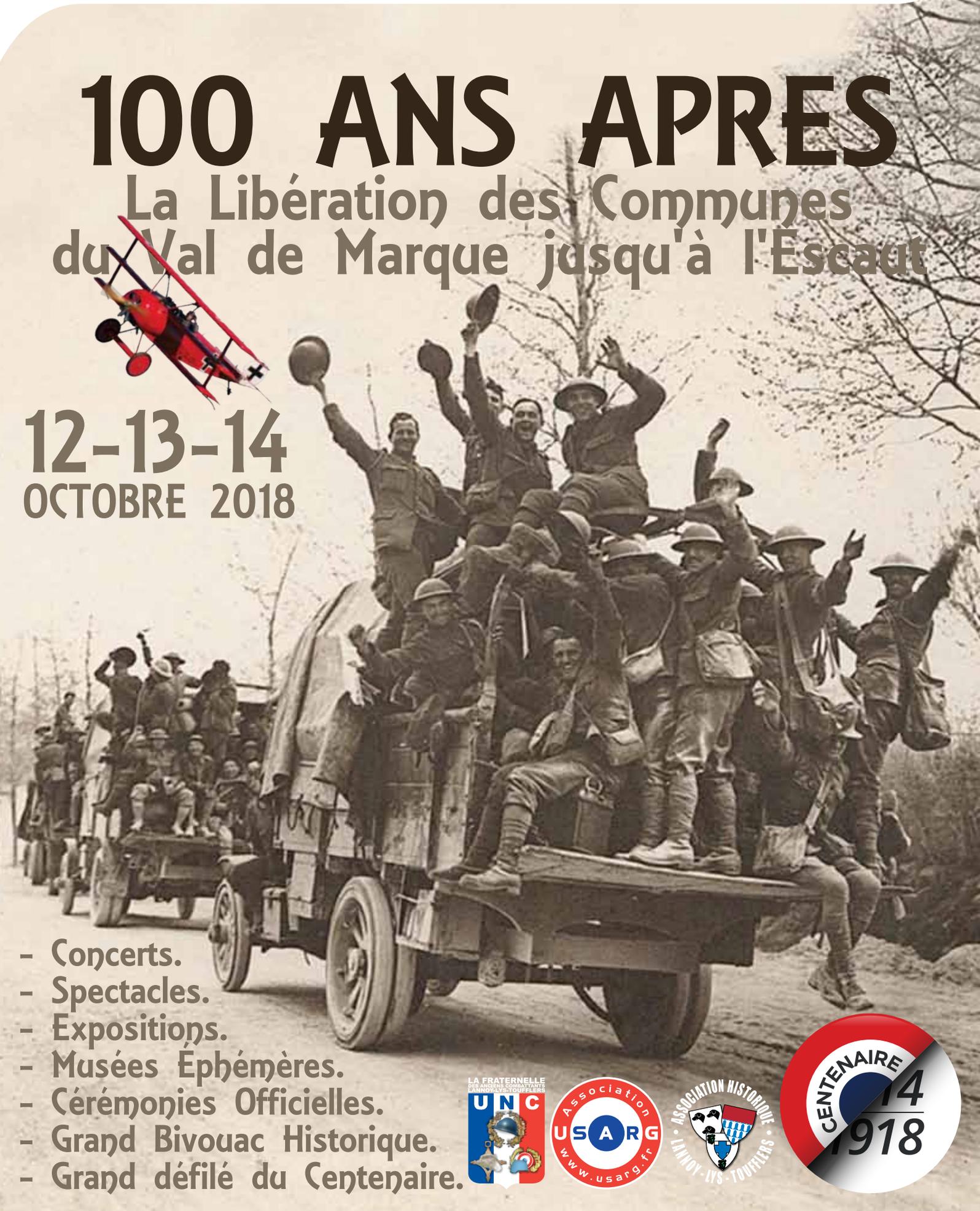
100 ANS APRES

La Libération des Communes
du Val de Marque jusqu'à l'Escaut



12-13-14
OCTOBRE 2018

- Concerts.
- Spectacles.
- Expositions.
- Musées Éphémères.
- Cérémonies Officielles.
- Grand Bivouac Historique.
- Grand défilé du Centenaire.



02	MONDIAL DE FOOTBALL 2018	
03	INFOS PRATIQUES	
04	VIE MUNICIPALE	
	Conseil municipal	4
	État civil	6
	Fête des voisins	6
	Fête des mères	6
	Fête des 2 villes	7
	Fête de la musique	7
	Recensement de la population	7
08	ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE	
	Gestion des déchets	8
09	JEUNESSE / VIE SCOLAIRE	
	École "Le Petit Prince"	9
	Mercredis récréatifs	10
	Alsh Été	10
	Alsh Petites Vacances	10
	Allumoirs	10
11	PRÉVENTION / SOLIDARITÉ	
	Police Municipale Mutualisée	11
	Bourses aux permis de conduire automobile ou de catégorie AM	11
	Amicale du don du sang Lannoy - Lys lez Lannoy	11
	Clic Riv'Âge	11
	École du Mouvement	11
12	EMPLOI / VIE ÉCONOMIQUE	
	Kuark : installation et maintenance informatique	12
	Marché intercommunal	12
	Emploi Solidaire de l'Artisanat	12
	Recrutement d'agents recenseurs	12
13	CULTURE / VIE ASSOCIATIVE	

Directeur de la publication : Michel Colin
 Conception - rédaction - photos :
 commission et service communication
 Imprimé sur papier blanc PEFC
 (issu de forêts gérées durablement)
 TechniCom - Marquette lez Lille
 Impression en 1300 exemplaires

Ont participé à ce numéro :
 Amicale du don du sang Lannoy Lys-lez-Lannoy,
 APE "Le Petit Prince", Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
 Clic Riv'Âge, École du Mouvement, Esterra,
 Fraternelle des Anciens Combattants, Improvisation, Kuaraq,
 Nadjyfadou, Résidence Les Orchidées, Résidence Les Aulnes et USARG.

MONDIAL DE FOOTBALL 2018

LANNOY ET SES ALENTOURS ...

... derrière les bleus !

Le 14 juin 2018, le coup d'envoi de la coupe du monde de football en Russie fut donné. Dès le premier match des bleus, la salle Henri Échevin accueillait les supporters ! Grand écran, friterie, buvette, drapeaux distribués aux enfants, tout était organisé pour l'occasion. Beaucoup se sont donnés le mot et pour chaque match, les supporters de plus en plus nombreux nous ont garanti une ambiance chaleureuse et bon enfant.



Mairie : 42 rue de Tournai - 59390 LANNOY
Tél. : 03 20 75 27 30

mardi de 9h à 12h,
mercredi de 14h à 18h,
vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h

Cimetière communal : rue du Meunier - 59390 LYS LEZ LANNOY

ouverture à 8h,
fermeture à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars,
fermeture à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre



Police Municipale Mutualisée :

38 rue du Général Leclerc - 59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22



Médiathèque Alexandre Jardin : 31 rue des Remparts à LANNOY

Tél. : 03 20 81 21 77

mardi de 9h à 12h,
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30,
vendredi de 14h30 à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



SIVU "École Le Petit Prince" : 29 rue du Général Leclerc
59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. : 03 20 45 40 92

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 12h15 et de 13h à 17h15



Écrivain public

Pierre Trenteaux vous reçoit, gratuitement, sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit et autres services publics à la Maison de l'Emploi et des Services Publics, parvis Berthelot à Hem en téléphonant au 03 20 66 58 11

Collecte des encombrants sur rendez-vous

par simple appel au 0800 203 775 (n° vert gratuit)

Collecte des déchets ménagers toxiques

le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 15h, parking de la mairie (17 août - 21 septembre)



Conseiller info-énergie

Rémy Fernandes vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h30 en téléphonant au 03 20 75 27 30

Relais d'Assistants(es) Maternels(les) (RAM)

les jeudis de 9h à 11h (hors vacances scolaires), Athéna Forum (salle Françoise Dolto). Contacter Véronique Baudalet au 03 20 02 35 23



Protection Maternelle Infantile

Consultations gratuites sur rendez-vous à la Pépinière, avenue Paul Bert à Lys-lez-Lannoy en téléphonant au 03 59 73 84 59

Cellule emploi

Michel Bourgois vous reçoit les mercredis et vendredis après-midis en mairie sur rendez-vous en téléphonant au 03 20 75 27 30



La Poste - Maison de Services Au Public (MSAP)

25 rue Nationale - 59390 LANNOY
Tél. : 03 28 33 54 10
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
et le samedi de 9h à 12h



Adar

Pauline Vacca vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) le vendredi de 9h à 12h ou à domicile en téléphonant au 03 20 75 28 54



Assistante sociale

Fanny Ackermans ne peut assurer sa permanence en mairie pour une durée indéterminée. Une permanence d'accueil est mise en place à l'UTPAS Roubaix-Hem, 4 parvis Marcellin Berthelot à Hem du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 en téléphonant au 03 59 73 84 59



Conciliateur de justice

Georges Roos vous reçoit sur rendez-vous en mairie (bureau des permanences) en téléphonant au 03 20 75 27 30



Syndicat d'Initiative Intercommunale

Son équipe vous reçoit 1 place Carnot (Hôtel de Ville) les mercredis et vendredis de 14h à 16h de mars à septembre
Courriel : syndicat-initiative@lannoy-toufflers.fr



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018

1- JURY CRIMINEL : CONSTITUTION DE LA LISTE PRÉPARATOIRE DES JURÉS POUR L'ANNÉE 2019

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à la loi du 28 juillet 1978 et aux articles 254 et suivants du Code de Procédure pénale, il appartient au Maire de chaque commune, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés, de tirer au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription.

Vu les articles 254 et suivants du Code de procédure pénale, vu l'arrêté préfectoral en date du 26 avril 2018 portant répartition du nombre de jurés entre les communes du département du Nord, le conseil certifie avoir procédé publiquement au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste générale des électeurs de la commune, constituant la liste communale préparatoire de la liste annuelle des jurés pour l'année 2019.

La liste préparatoire sera établie en deux exemplaires originaux qui seront transmis au secrétariat du greffe de la Cour d'assises de Douai.

Conformément à l'article 261-1 2°, un courrier d'avertissement sera envoyé à chacune des personnes tirées au sort.

Tirage au sort effectué en séance publique les jour, mois et an susdits.

2- RÉTROCESSION À TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE AB 675 PAR VILOGIA

Le Maire informe le conseil que le bailleur social "Vilogia" a proposé la cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée AB 675, sise Place Rapheleng à Lannoy comprenant une superficie de 00 ha 00 a 18 ca. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

1. d'accepter la rétrocession à titre gratuit de la parcelle cadastrée AB 675, sise Place Rapheleng à Lannoy comprenant une superficie de 00 ha 00 a 18 ca,
2. d'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents à intervenir dans ce cadre.

3- RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LES VILLES DE HEM ET LANNOY

Le Maire rappelle au conseil, qu'au titre du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de Hem, une convention de partenariat entre Hem et Lannoy a été signée en 2011 et renouvelée en 2014 pour une période de trois ans.

En effet, depuis 2011, le RAM de Hem a étendu ses actions au territoire de Lannoy dont les missions principales sont :

- les missions d'informations et de conseils,
- les missions de professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s,
- les missions d'animations de temps d'éveil.

La convention de partenariat arrivant à échéance, il est proposé de la renouveler.

Le Maire donne lecture au conseil municipal du projet de convention présenté par la ville de Hem.

Le conseil, oui cet exposé et, après en avoir délibéré :

- accepte le renouvellement de la convention annexée,
- autorise le Maire à signer les documents nécessaires à son application.

4- CRÉATION DE POSTES DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination du ou des agents.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la création de l'emploi correspondant à la nomination.

Le Maire propose à l'assemblée :

- la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,

- la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

Le conseil, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, décide :

1. la création, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
2. la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.
3. d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

et précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du ou des agents nommés dans l'emploi sont inscrits ou s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget au chapitre prévu à cet effet.

5- DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, vu la Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, vu la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V, vu le décret n° 2003-485 du 05 juin 2003 relatif au recensement de la population,

vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié, fixant l'année de recensement pour chaque commune,

considérant qu'il convient de désigner un coordonnateur chargé de la préparation et de la réalisation de la collecte de recensement qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019,

le Maire propose de désigner en qualité de coordonnateur d'enquête : Michel Bourgois, Adjoint. Il sera suppléé par Nathalie Goethals, Agent Administratif de la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de valider la nomination de Michel Bourgois, coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2019 et de son suppléant.

6- POLICE MUTUALISÉE : AVENANT PORTANT RECRUTEMENT PONCTUEL D'AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Le Maire rappelle que, suite à la mutualisation de la police municipale avec les villes de Hem, Toufflers, Lannoy et l'intégration progressive des villes de Forest-sur-Marque et Leers, le nombre de visites de contrôles de domicile durant l'absence des propriétaires, dénommés Opération Tranquillité Vacances (OTV) a décuplé.

Ces contrôles mobilisent la Police Mutualisée, impactant fortement l'organisation de service pour assurer ces missions.

Afin de renforcer ces dernières et amener une qualité de service supplémentaire, il est donc proposé aux communes membres de procéder au recrutement ponctuel d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), durant la période estivale. La charge financière correspondante sera répartie au prorata du nombre d'OTV par commune, après service fait.

Ce projet fait l'objet de l'avenant ci-joint, proposé à l'approbation du conseil.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter les termes de l'avenant ci-joint,
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention de mutualisation et d'inscrire la somme nécessaire au budget.

7- TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE "SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX" (SAGE) PAR LA COMMUNE

Déclinaison du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) à une échelle plus locale, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Il repose sur une démarche volontaire de concertation des acteurs locaux et est un instrument essentiel de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Le SAGE fixe, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que de préservation des zones humides. Il identifie les conditions de réalisation et les moyens pour atteindre ces objectifs :

- il précise les objectifs de qualité et quantité du SDAGE, en tenant compte des spécificités du territoire,
- il énonce des priorités d'actions,
- il édicte des règles particulières d'usage.

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est concernée par deux SAGE distincts :

1. le SAGE du bassin versant de la Lys (19 communes membres de la MEL) ;
2. le SAGE des bassins versants de la Marque et de la Deûle (71 communes membres de la MEL).

Ces deux SAGE emportent des enjeux stratégiques explicités dans la délibération adoptée par le conseil métropolitain lors de sa séance du 19 mars 2018 portant sur "la prise de compétence "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux" (SAGE).

En effet, compte-tenu de ces enjeux, de la nature stratégique des SAGE et de leurs caractères opposables, il convient pour la MEL de disposer d'une compétence en la matière pour assurer sa représentation dans les SAGE.

Conformément à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce transfert est soumis à l'approbation des conseils municipaux de l'ensemble des communes membres.

Le conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide d'approuver le transfert de compétence SAGE à la MEL.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Pôle Lannoy, ville de projets

Michel Colin fait part aux membres du conseil municipal de sa réunion du 30 mai avec l'Unité Territoriale de Roubaix relative à la politique "voirie" de la MEL. Pour l'année 2018, ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

1. l'aménagement du Terminus "Liane 3" aux personnes handicapées ou à mobilité réduite avenue Albert Bourgois pour un montant de 20.000€,
2. la rénovation des rues St Jacques et César Parent pour un montant de 10.677€.

Pour l'année 2019, il est prévu l'entretien de la rue de Lille jusqu'à la rue Roger Salengro pour un montant de 13.000€.

Michel Colin informe le conseil, que sur proposition du Maire, le Conseiller Départemental Régis Cauche octroie une subvention aux associations suivantes :

- APE "Le Petit Prince",
- Harmonie Lys & Lannoy,
- Improvisation,
- SPUL.

Pôle Lannoy, ville verte

Pierre Dollet informe le conseil des chantiers en cours par la MEL :

- la place St Sauveur / dernière phase : renforcement de la signalisation horizontale et verticale, mise en service des colonnes d'apport volontaire enterrées (CAVE),
- rue de Tournai : signalisation horizontale des places de stationnement ; barrières de protection mises en place face au portillon de l'entrée de l'aire de jeux pour la protection des enfants,
- pose d'une porte en acier Tour Cornière.

Sont également données des informations concernant le Jardin, le concours "Fleurs de Lys & Lannoy" et le déploiement de la fibre.

Pôle Lannoy, à vos côtés

Michel Bourgois informe le conseil que :

- la bourse au permis B est attribuée à une lycéenne. En contrepartie, elle réalisera une action sociale auprès du service jeunesse,
- le temps fort 2018 intercommunal sur le thème "la lutte contre les violences" se déroulera l'après-midi du 27 novembre 2018 à la salle Henri Échevin,
- la dernière réception de mise à l'honneur des mamans concernant les nouvelles naissances s'est tenue le samedi 26 mai 2018. Désormais, la municipalité offrira un "doudou" à chaque nouveau né lannoyen,
- les sorties et activités des seniors : 115 participants au goûter intercommunal du 29 mars (120 en 2017) ; 68 participants à la sortie annuelle du 17 mai (115 en 2017). Les invitations à la fête de la musique du 21 juin prochain ont été distribuées ; les 10 séances "ateliers équilibres EDM" se dérouleront de septembre à décembre 2018 ; 10 séances "ateliers relaxation bien-être" proposées par le relais Autonomie "Clic Riv'Âge" se déroulent à Athéna Forum jusque la fin d'année.

Des détails sont apportés sur :

- le processus d'accompagnement des Lannois par la Boutique de Gestion Entreprises (BGE) des Hauts-de-France dans le cadre de la création d'entreprise,
- l'activité 2017 de la Mission Locale du Val de Marque.

**PROCHAINE
SÉANCE**

**Mardi 25 septembre 2018
à 20h**



Bienvenue aux nouveaux petits Lannoyens

Jeanne CHARPENTIER 05/06/18
Malo VANDERKEMPEN 18/06/18

Une pensée pour les Lannoyens qui nous ont quittés

Jeanine CZIZNIAK veuve MEURIN 24/05/18
Jeanine VERMEEREN veuve ROCHE 01/06/18
Rolande COUTEAU veuve LEMAIRE 05/06/18
Thérèse VERVISCH 06/06/18
Charline LECAILLON 24/06/18

Tous nos vœux de bonheur aux Lannoyens qui se sont pacés



Aline DELHOUTE &
Mickaël PERON
09/06/2018



Justine ACKE &
Thomas MARESCAUX
30/06/2018

Tous nos vœux de bonheur aux Lannoyens qui se sont unis



Laura VERCAMBRE &
Vincent COLIN
02/06/2018



Virginie FONTAINE &
Edson RODRIGUEZ DA SILVA
16/06/2018



Isabelle PILLE &
David PICAUVET
23/06/2018

FÊTE DES VOISINS

LA RUE BRAME A CÉLÉBRÉ SA 2^{ÈME} ÉDITION ...

... de la fête des voisins le **vendredi 25 mai 2018**.

Convivialité et grillades étaient au menu pour resserrer les liens entre les voisins, anciens et nouveaux venus, petits et grands. Un bon moment pour s'inscrire dans la vie de leur quartier !



FÊTES DES MÈRES

4 MAMANS ...

... mises à l'honneur le **samedi 26 mai 2018** lors de la cérémonie consacrée à la fête des mères.

À cette occasion, les petits loups ont tous reçu un superbe "doudou" et leur maman, un joli vase avec des roses.



À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a permis à tous de converser.

FÊTE DES 2 VILLES

POUR SA 3^{ÈME} ÉDITION ...

... les habitants de Lys-lez-Lannoy, de Lannoy et des villes environnantes se sont réunis pour la fête intercommunale.

Le samedi 9 juin 2018, le programme était festif et convivial.

Après avoir pu se défouler sur des châteaux gonflables au parc Maréchal de Lys-lez-Lannoy, les enfants accompagnés de leur famille se sont retrouvés, dès 19h, au parc des Croisiers à Lannoy.

Les jeux anciens, installés pour l'occasion, ont fait le bonheur des familles en début de soirée.



Les lauréats de notre concours de chant 2018 ont introduit la partie concert, suivi du plateau d'artistes **"Stars des sixties à nos jours"**.

Le dimanche 10 juin 2018, le soleil a encore une fois accompagné le traditionnel vide-greniers de Lannoy.



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'ASSOCIATION "IMPROVISATION" ET L'ATELIER "BATTERIE" MJC ...

... ont prolongé la victoire des "Bleus" devant la salle Henri Échevin à l'occasion de la fête de la musique.

De jeunes lannoyennes ont même improvisé en prenant le micro pour interpréter quelques chansons.



Le recensement dans notre commune aura lieu **du 17 janvier au 16 février 2019**. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (*dont les agents recenseurs*) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie par téléphone au 03 20 75 27 30 ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Les résultats de cette enquête seront disponibles sur le site : www.insee.fr

LE RECENSEMENT... par Internet, comment ça marche ?

L'agent recenseur se présente chez vous, il vous propose de répondre par Internet et vous remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires, notamment un code d'accès et un mot de passe.

Vous vous rendez sur :

www.le-recensement-et-moi.fr

Vous êtes guidés pour répondre au questionnaire. Une fois le questionnaire terminé, vous l'envoyez et vous recevez un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

GESTION DES DÉCHETS

PARCE QUE LES DÉCHETS MÉNAGERS TOXIQUES (DMT) REPRÉSENTENT UN DANGER POUR LA POPULATION...

... et l'environnement, Esterra a mis en place une collecte spécifique, exclusivement réservée aux particuliers, le 3^{ème} vendredi de chaque mois, sur le parking de la mairie de 14h à 15h.

Déchets collectés par le service DDS

ACIDES : acides chlorhydrique, sulfurique, décapants, détartrants, ...

BASES : soude, ammoniacale, détergents, ...

SOLVANTS LIQUIDES : diluants, détachants, ...

AÉROSOLS

PHYTOSANITAIRES : pesticides, fongicides, herbicides, engrais, ...

PRODUITS PÂTEUX : peintures, colles, vernis, solvants, cires, ...

HUILES ET GRAISSES VÉGÉTALES : huile de friture, ...

HUILES MOTEURS ET HYDRAULIQUES

MÉDICAMENTS, RADIOS

DÉCHETS DE SOINS CONDITIONNÉS EN BOÎTES

RÉGLEMENTAIRES (*seringues, aiguilles*)

Pour plus d'informations, contactez Esterra au 0 825 12 59 62 (0,15€ min)

Prochaines collectes : 17 août - 21 septembre 2018



ENCOMBRANTS

Par simple rendez-vous téléphonique au 0800 203 775 (N° vert gratuit), vous choisissez la plage horaire qui vous convient du lundi au samedi (*douze créneaux possibles entre 7h et 20h*).

Esterra vient chercher vos déchets volumineux (*meubles, literie, déchets issus du bricolage familial, branchages en fagots, gros équipements électroménagers ou électroniques*) selon la liste établie lors de votre entretien téléphonique et en votre présence dans un délai maximal de 3 semaines suivant leur planning.

DÉCHETS'TRI mobile

Service réservé exclusivement aux particuliers, sur présentation du Pass'Déchèterie.

Disponibles près de chez vous jusqu'à fin novembre*

- Hem : rue de Beaumont, entrée du stade, le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h,
- Lys-lez-Lannoy : parking du cimetière - rue Gabriel Péri le 4^{ème} samedi du mois de 9h à 12h,
- Sailly-lez-Lannoy : parking du cimetière - rue du Bas Chemin le 1^{er} dimanche du mois de 9h30 à 12h30,
- Leers : parking du cimetière de la Croix des Bergers - rue Louise de Bettignies, le 3^{ème} dimanche du mois de 9h30 à 12h30,
- Toufflers : parking rue de la Lys, angle du chemin de la citadelle le 4^{ème} dimanche du mois de 9h30 à 12h30.

*Sur présentation de votre pass'déchèterie (*formulaire d'obtention disponible à l'accueil de la mairie*).

DÉCHÈTERIE DU SARTEL

Rue de Leers à Roubaix*

(ouverte le lundi de 10h30 à 18h du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h)

Tél. : 03 20 81 12 47

*Sur présentation de votre pass'déchèterie (*formulaire d'obtention disponible à l'accueil de la mairie*).

déchets recyclables

> Les déchets recyclables doivent être mis dans votre bac ou sac prévu à cet effet.



PLASTIQUE :
Bouteilles et facons en plastique (transparents et opaques)

MÉTAL :
Boîtes de conserve (acier), canettes et barquettes en aluminium, briques de boisson (lait, jus de fruit...)



VERRE :
Bouteilles et bocaux en verre



PAPIER :
Journaux, magazines, papiers, cartons, publicités, boîtes en carton (pâtes, riz, céréales...)

Les déchets non recyclables

> Les déchets non recyclables doivent être mis dans votre bac ou sac prévu à cet effet.



Pots de yaourt, Bouteilles d'huile, Barquettes, gobelets en plastique, barquette de beurre, de margarine, boîtes en carton sales.

Sacs en plastique, les films plastiques, les plastiques d'emballages de packs de bouteilles.

Barquettes en polystyrène, polystyrène en petits morceaux ou en bloc.

Couches-culottes

Vaisselle cassée

Epluchures, restes de repas, fleurs fanées, fruits et légumes abîmés, etc...

Les pneus, les batteries, pièces de moteur... sont déposés en priorité chez votre garagiste ou à la déchèterie.

Les peintures, solvants, produits toxiques sont déposés à la déchèterie.

Les huiles moteur non utilisées doivent être déposées chez votre pharmacien.

Les déchets spéciaux

> Les déchets spéciaux ci-dessous sont **polluants**. Chacun d'entre eux doit être placé dans un endroit spécifique.

Les seringues et les compresses doivent être reprises par le médecin ou l'infirmière.

Les médicaments non utilisés doivent être déposés chez votre pharmacien.

Les piles sont déposées en priorité chez les commerçants ou à la déchèterie.

Les huiles moteur sont déposées à la déchèterie.

Les huiles de friture sont déposées à la déchèterie.

Les peintures, solvants, produits toxiques sont déposés à la déchèterie.

Les pneus, les batteries, pièces de moteur... sont déposés en priorité chez votre garagiste ou à la déchèterie.

ÉCOLE "LE PETIT PRINCE"



Regards et émotions

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE "LE PETIT PRINCE" ...

... a attiré beaucoup de monde **samedi 23 juin 2018** !

Sous un magnifique soleil, peut-être un peu trop fort pour les bénévoles de l'APE qui devaient tenir leurs stands toute la journée, les enfants ont pu profiter des jeux et de la structure gonflable.

Grâce à Benoît "Improvisation" qui a animé toute la journée, les parents ont eu grand plaisir à voir leurs enfants danser sous la direction de leurs enseignants.



Regards et émotions

Les pistolets à eau, gagnés par les enfants, ont fait des heureux aussi bien chez les petits (qui arrosaient) que chez les grands (qui se faisaient arroser).

Frites, sandwiches et rafraîchissements ont permis de rassasier tout le monde. Encore une belle journée organisée par l'APE et les enseignants qui permet, rappelons-le, de récolter des fonds pour aider à faire vivre les projets pédagogiques de l'école.

LA RENTRÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE "LE PETIT PRINCE" ...

... aura lieu **le lundi 3 septembre 2018** à 8h15. Un service de garderie et/ou d'étude est proposé le matin de 7h15 à 8h15 (*accueil jusqu'à 7h55*) et le soir de 16h15 à 18h15.

À NOTER ...

... pour le paiement de vos prestations, le bureau du SIVU est ouvert de 7h45 à 8h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Une boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos chèques libellés à l'ordre de **RESTAURATION - GARDERIE SCOLAIRE**



LA CHASSE AUX TRÉSORS ...

... était ouverte **le jeudi 5 juillet 2018** dès 17h30, parc du Prévôt (*mairie*).

Tous les enfants de l'école "Le Petit Prince", leurs enseignants, leurs parents, sous la houlette de Sébastien, ont participé à cette grande chasse.



Recherche, activités aux tables dispersées dans le parc, pour l'occasion.

Une belle façon de terminer l'année et les enseignements du jardin pédagogique cultivé toute l'année par les élèves qui reprendront l'année scolaire prochaine.

Surprises et rafraîchissements ont achevé cette belle journée.



MERCREDIS RÉCRÉATIFS

LA FÊTE DE CLÔTURE ...



... des Mercredis Récréatifs a eu lieu le **4 juillet 2018**.

Les enfants ont pu déguster un hamburger cuit au barbecue, accompagné de frites et d'une bonne glace en dessert.

Pascal, Muriel et Grégoire nous ont bien aidés à mettre en place la petite fête.

Les enfants ont eu la surprise de trouver, dans le jardin de la salle Jean Piat, un château gonflable dans lequel ils se sont amusés l'après-midi et, pour le goûter, une délicieuse barbe à papa.

Gabin et Rafaële nous font part de leur sentiment : "on s'est bien amusés, c'était trop bien !!!"



À NOTER ...

Les mercredis récréatifs accueilleront, à compter du **5 septembre 2018**, vos enfants de 9h à 11h30 et/ou de 13h30 à 17h.

Si vous le souhaitez, un service de cantine (de 11h30 à 13h30) et de garderie est possible de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h.

L'INSCRIPTION ...

... se fait à la journée ou à la 1/2 journée avec priorité pour les Lannoysens jusqu'au **18/08**

ALSH ÉTÉ

L'ALSH AOÛT ACCUEILLERA ...

... les enfants scolarisés de 2 à 14 ans de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h **du 30 juillet au 24 août 2018**.

Durant 4 semaines, Arnaud, Camille, Cathy, Manon, Sandra et Solène proposent à vos enfants un été riche en sorties et en activités.

Au programme, sorties au parc zoologique de Fort Mardyck, à la forêt de Raismes, à Nausicaá et à la ferme Dehaut, et bien entendu, diverses activités manuelles et grands jeux.

RENDEZ-VOUS ...

... **Vendredi 24 août** à 16h30, parc des Croisiers pour le spectacle de fin de centre

POUR LE MINI-CAMP ...

... Arnaud et Solène, animateurs, emmèneront cette année les enfants de plus de 8 ans inscrits* à la base du parc de Morbecque **du mardi 7 au vendredi 10 août 2018**.

**tarif et conditions d'inscription disponibles à l'accueil de la mairie*

ALSH PETITES VACANCES

UN ACCUEIL DE PRÉ-RENTRÉE ...

... à la salle Jean Piat offrira la possibilité aux parents qui le souhaitent d'inscrire leur(s) enfant(s) de 2 à 13 ans à l'ALSH de pré-rentree **du lundi 27 au vendredi 31 août 2018**.

Sandra et Maxime proposeront à vos enfants des activités adaptées à leur âge en attendant le retour dans les classes. Un vrai plus pour les parents qui auront repris le travail ou pour ceux qui souhaitent offrir un moment convivial et ludique à leurs enfants.

L'INSCRIPTION ...

... se fait à la journée ou à la semaine avec priorité pour les Lannoysens jusqu'au **18/08**

ALLUMOIRS

LES VILLES DE LANNOY ET DE LYS-LEZ-LANNOY ORGANISENT ...

... pour la troisième année consécutive, le traditionnel défilé des allumoirs le **samedi 6 octobre 2018**.

Les Lannoysens ainsi que les Lysois du Bon Poste ont rendez-vous à 18h15 devant l'école "Le Petit Prince". Le départ est fixé à 18h30 pour un parcours à travers la ville jusqu'au centre culturel Agora Maurice Codron* en passant par la place Dinah Derycke à Lys-lez-Lannoy.

*Sur place : distribution de friandises et spectacle.

INSCRIPTION GRATUITE ...

... des moins de 12 ans **du 5 au 29/09** et remise de lampions dans les mairies de Lannoy et Lys-lez-Lannoy, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE (P2M)

PARTEZ EN VACANCES ...

... tranquilles ! Depuis plusieurs années, la ville de Lannoy, propose l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).



Cette action est menée par la Police Municipale Mutualisée (P2M) qui, en votre absence, veille sur votre habitation.

Afin de renforcer ce dispositif et répondre à une forte demande, des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ont été recrutés, durant la période estivale.

Pour obtenir ce service de proximité et bénéficier de la surveillance de votre domicile qui s'effectue au cours des patrouilles de police, vous devez, au préalable, vous faire connaître à l'accueil de la mairie ou au bureau de police municipale (Cf. p. 2)

BOURSES AUX PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE OU DE CATÉGORIE AM

VOUS ÊTES JEUNE LANNOYEN(NE) ...

... et vous souhaitez bénéficier d'une aide financière pour passer votre permis, vous pouvez venir retirer un dossier de candidature à la bourse aux permis de conduire automobile ou de catégorie AM en mairie et le déposer complété avant le **27 octobre** pour que ce dernier soit examiné par la commission lors de la session d'automne.

Date limite de dépôt des dossiers en mairie : **27/10/18.**

Date à laquelle la décision est rendue par la commission : **24/11/18**

AMICALE DU DON DU SANG LANNOY - LYS LEZ LANNOY

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LANNOY - LYS LEZ LANNOY ...

... vous attend de 10h à 13h et de 15h à 18h,



les **mercredis 8 août**
et **19 décembre**,

salle Agora à Lys-lez-Lannoy.

Votre don peut sauver des vies. Merci pour votre aide !

CLIC RIV'ÂGE

VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS ? ...



... le Clic Riv'Âge propose différents ateliers ludiques et conviviaux :

- atelier "gym adaptée" : un mélange de petits exercices pour rester en forme et donner l'envie de reprendre la marche.
- atelier "relaxation" : une bouffée d'énergie pour repartir du bon pied tout en étant à l'écoute de son corps et se relaxer.

INSCRIPTION ...

... par téléphone au 03 20 94 94 32
ou par mail à relaisautonomie@clicrivage.fr

ÉCOLE DU MOUVEMENT

DES ATELIERS ÉQUILIBRE ...



... afin d'entretenir voire d'améliorer la marche, l'équilibre et prévenir des chutes vous sont proposés à raison d'une séance par semaine de **septembre à décembre 2018.**



Ces ateliers, proposés gratuitement par le CCAS de Lannoy aux seniors Lannoyens, accueilleront 15 participants.

Clôture des inscriptions en mairie le **14/09.**

VIE ÉCONOMIQUE

KUARQ EST UNE ENTREPRISE ...

... d'informatique située à Lannoy. Nous proposons des services complets pour la gestion de vos équipements informatiques :

- installation et maintenance d'équipements informatiques,
- installation et configuration de vos réseaux,
- mise en place de systèmes de protection de données,
- création de site Internet.

Les devis sont gratuits.



VOUS POUVEZ
NOUS CONTACTER ...

... du lundi au vendredi de 8h à 20h
par téléphone au 06 50 29 71 10 ou
par mail à contact@kuarq.fr
ou encore sur le site : www.kuarq.fr
via un formulaire de contact.

PREMIER ANNIVERSAIRE POUR LE MARCHÉ INTERCOMMUNAL DE LYS ET DE LANNOY...

... **vendredi 14 septembre** après-midi.

À cette occasion, 8 coffrets smartbox "week-end gourmand" seront à gagner.

RENDEZ-VOUS ...

... dès 14 heures et jusque 19 heures
chez vos commerçants, place Dinah Derycke
à Lys-lez-Lannoy pour obtenir
un des 8 tickets gagnants.

VOUS ÊTES ALLOCATAIRE DU RSA ...

... ces métiers vous intéressent ? Boulanger, pâtissier, cuisinier, serveur, mécanicien automobile, assistant de vie aux familles, fleuriste, boucher, maçon, électricien, plombier, ...

Grâce au dispositif ESA (*Emploi Solidaire de l'Artisanat*), découvrez les métiers de l'artisanat en centres de formation et en entreprises pour :

1. retrouver un emploi,
2. vous former,
3. créer ou reprendre une entreprise.

POUR EN
SAVOIR PLUS ...

... contactez
Kamilia El Azrak : 06 13 58 77 27
k.elazrak@cma-hautsdefrance.fr
ou Nora Aguir : 07 63 95 02 59
n.aguir@cma-hautsdefrance.fr

Vous pouvez également prendre un rendez-vous avec Michel Bourgois, Adjoint délégué aux Affaires Sociales en téléphonant au 03 20 75 27 30.

EMPLOI

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS ...

MISSION

L'agent recenseur se voit confier un secteur géographique à recenser.

Il effectue, lui-même, la tournée de reconnaissance.

Il collecte les informations pour tous les logements qui lui sont confiés.

Il détermine la catégorie de chaque logement.

Il dépose des questionnaires auprès des habitants du logement après les avoir numérotés, puis les récupère une fois remplis et vérifie qu'il y a autant de bulletins individuels que de personnes annoncées.

Il rencontre régulièrement l'agent communal qui l'encadre, fait le point avec lui sur l'avancement de la collecte, lui fait part de ses éventuelles difficultés et lui remet les questionnaires qu'il a collectés.

FORMATION

Elle est obligatoire. Elle a lieu dans les 15 jours qui précèdent le début de la collecte par l'agent recenseur.

L'Insee définit son contenu en matière de concepts de recensement, de procédures de collecte et de règles juridiques à respecter quant à la protection des données individuelles collectées.

Le superviseur de l'Insee contribue à la formation de l'agent recenseur sur ces trois thèmes.

La formation comporte deux demi-journées espacées de quelques jours entre lesquels l'agent recenseur effectue la tournée de reconnaissance.

QUALITÉS REQUISES

Disponibilité, capacité relationnelle, stabilité dans la fonction, ordre et méthode, ténacité et discrétion.

PÉRIODE
DE RECENSEMENT ...

... du 17 janvier
au 16 février 2019

Vous êtes disponibles et souhaitez participer au recensement des Lannois ?

Prenez rendez-vous avec Michel Bourgois, coordonnateur du recensement de la population 2019 en téléphonant à la mairie au 03 20 75 27 30



LA FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS ET USARG (UNITED STATES ARMY RECONSTITUTION GROUP)

PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS ET FESTIVITÉS POUR LE CENTENAIRE DE LA LIBÉRATION DE NOS COMMUNES

LA FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS LANNOY-LYS-TOUFFLERS
ET L'ASSOCIATION U.S.A.R.G. PRÉSENTENT

LANNOY-LYS-TOUFFLERS 100 ANS APRES

La Libération des Communes
du Nord de Marque jusqu'à l'Escaut

12-13-14 OCTOBRE 2018

- Concerts.
- Spectacles.
- Expositions.
- Musées Éphémères.
- Cérémonies Officielles.
- Grand Bivouac Historique.
- Grand défilé du Centenaire.

AVEC LE PRÉCIEUX CONCOURS DE :

25 ET 26 AOÛT

Exposition **"Les Fusillés du Bon Poste, les premières victimes de la guerre et les passeurs"** au Syndicat d'Initiative, 1 place Carnot à Lannoy (salle Justice de Paix) :

samedi 25 de 15h à 18h
et dimanche 26 de 9h30 à 13h.

26 AOÛT

Cérémonie en hommage aux **"fusillés du Bon Poste"** à 10h, square des Combattants du Bon Poste à Lys-lez-Lannoy (rassemblement à 9h45).

DU 11 AU 14 OCTOBRE

Exposition **"Centenaire de la Libération de Lys-lez-Lannoy"**, salle Desmulliez, 12 avenue Paul Bert à Lys-lez-Lannoy :

du jeudi 11 au samedi 13 de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h et le dimanche 14 de 14h à 18h.

DU 12 AU 14 OCTOBRE

"Bivouac historique" au parc urbain (D700A) de Lys-lez-Lannoy :

du vendredi 12 au samedi 13 de 10h à 18h et le
dimanche 14 de 13h à 17h.

12 OCTOBRE

Concert du **"Centenaire"** par l'Harmonie Lys & Lannoy (sur réservation) accompagné de cornemuse à 20h, théâtre de l'Eden, 22 rue Jeanne d'Arc à Lys-lez-Lannoy.

13 OCTOBRE

Pièce de théâtre **"Mémoire d'un rat"** par le collectif des Baltringues à 20h, théâtre de l'Eden, 22 rue Jeanne d'Arc à Lys-lez-Lannoy. Réservation en mairie de Lys-lez-Lannoy, service "Régie" à compter du **25 septembre**
Tarifs : 8€ (5€ avec le Pass Culture).

14 OCTOBRE

Défilé du **"Centenaire Lys-Lannoy-Toufflers-Néchin"** dans les rues pavées au départ de Lys-lez-Lannoy à 10h (rassemblement 9h45), place Dinah Derycke, en direction de Lannoy (rue des Canoniers, rue de Tournai et place Carnot), vers Lys-lez-Lannoy (rue du Général Leclerc, rond-point du Bon Poste), puis vers Toufflers (rue de Roubaix, rue des Déportés jusqu'au Monument de la Reine Astrid). Enfin de l'ancien poste frontière jusqu'au Monument aux Morts de Néchin (Belgique).

DU 23 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

Régis Droulez, Frédéric Logez et Didier Pagot, auteurs-illustrateurs de bandes dessinées, présentent l'exposition **"La Grande Guerre"** sous le regard de la Bande Dessinée, organisée par ALC Événement (Bulles en Nord), patio d'Athéna Forum, rue des Remparts à Lannoy aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Veillée du souvenir à 17h30, Monument aux Morts du cimetière, rue du Progrès à Lys-lez-Lannoy.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

"Cérémonie du Souvenir et Hommage national" :

- 09h45 : Monument de la Reine Astrid à Toufflers
- 09h45 : Monument aux Morts de Lannoy
- 09h50 : Cimetière de Toufflers
- 10h15 : Cimetière de Lannoy
- 10h30 : Bon Poste à Lys-lez-Lannoy et Cimetière de Willems
- 11h00 : Monument aux Morts de Sailly-lez-Lannoy.

POUR PLUS
D'INFORMATION...

... contactez l'association
par téléphone au 06 82 61 40 20
ou par mail à contact@usarg.fr

ÉCOLE DU MOUVEMENT

DE 3 À 99 ANS, L'EDM VOUS ATTEND ...

... salle David Douillet.

Les 3/4 ans sont attendus les mercredis et les samedis de 10h45 à 12h pour participer au Baby Mouvement : parcours de motricité, jeux collectifs et manipulations sont au programme.



Les 5/6 ans sont attendus les mercredis et les samedis de 9h30 à 10h45 pour une initiation, grâce au sport en Mouvement, à tous les sports : collectifs et individuels, traditionnels et modernes, idéal pour trouver celui qu'on aime !

Envie d'une activité adaptée aux adultes en ESAT, le "Volley-care" est là, le lundi de 13h30 à 14h30. Il s'agit d'une activité volley adaptée avec des ballons plus légers, plus gros et un terrain plus petit.



Les seniors sont attendus de septembre à décembre le mardi de 11h à 12h, sur inscription, pour un atelier "équilibre" (Cf. article p. 11)



Les 18/36 mois, les 7/12 ans et les adultes ne sont pas oubliés mais sont attendus dans notre ville partenaire Lys-lez-Lannoy.

POUR PLUS D'INFORMATION...

... contactez l'association
par téléphone au 09 80 94 04 13
ou par mail à edm.volleyball@gmail.com
ou sur le site Internet : www.edm-mvbl.fr

RÉSIDENCE LES AULNES

SUPERBE APRÈS-MIDI POUR LES OLYMPIA-DES ...

... avec les résidences de la Marque et des Orchidées. Au programme : tir à l'arc, chamboule-tout, dessiner c'est gagné, chant, frit'ball, électrochoc.



C'est la résidence les Orchidées qui a remporté la coupe qui sera remise en jeu l'année prochaine.

RÉSIDENCE LES ORCHIDÉES

DEPUIS FÉVRIER ...

... les résidants vont à l'escalade quand la piscine est fermée.

Un projet amorcé par Noémie, psychomotricienne au sein de notre EHPAD.

UNE FOIS PAR AN ...

... plusieurs résidences "Orchidées" se réunissent pour les Olympiades.



La finale a eu lieu à Lannoy avec un "cloué c'est gagné" !

FÊTE DES MÈRES

Les résidants ont fait
une jolie composition



LES SORTIES DU VENDREDI

Promenades au parc
Barbieux, au parc de
Lannoy, au Musée des
Arts et Traditions,

REPAS À THÈME

En avril :
repas des Flandres



ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES STAGIAIRES

Ce mois-ci : détente, manucure et éveil des sens
(reconnaître les sons, les goûts, ...).

Merci à Léa et à Silya

DIMANCHE 17 JUIN

Christopher, animateur, et Cathy,
volontaire en service civique,
ont pris la route pour Salomé,
en compagnie de Madame B



LES RÉSIDANTS DES ORCHIDÉES DE LANNOY

soutiennent les bleus !



LA RÉSIDENCE "LES ORCHIDÉES" DE LANNOY A DÉJÀ 20 ANS !

Natalia et son équipe de Api Restauration ont régaler les résidents, l'équipe et les convives. La journée fut rythmée par des moments pour l'équipe avec un petit déjeuner tous ensemble.

Le soir, le cocktail a permis aux résidents et leur famille de se rassembler. Un orchestre de jazz assurait l'ambiance et un silhouettiste a fait de jolies créations.



Natalia, Chef API Restauration
Karine Petit, Animatrice des Orchidées



M. Rousseaux, Dir. Gén. Orchidées
M^{me} Desrousseaux, Dir. Orchidée

Merci à toute l'équipe des Orchidées qui accompagne au mieux les résidents dans leur quotidien.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SONT VENUS À L'OCCASION ...

... de la fête des mères et des pères pour partager le verre de l'amitié mais aussi offrir le mug de la ville et des chocolats !



Bonne fête à tous et merci à la municipalité !

LE 13 JUIN, RECONTRE SPÉCIALE ...

... Madame F., fille d'un résident de l'espace Mozart, avait organisé avec l'équipe d'animation, la visite de son fidèle compagnon Hannibal, labrador de 9 ans, qui avait, pour l'occasion, sorti son nœud papillon.



C'est une très agréable rencontre avec cet "ourson" en quête de câlins, caresses et contacts en tout genre.

Merci à Madame F. pour cette proposition et à Hannibal pour sa participation.

À une prochaine !

LES OLYMPIADES "ORCHIDÉES - AULNES - LA MARQUE"

Lucie, animatrice aux Aulnes, a proposé des Olympiades : du chant, du dessin, des jeux, ...



Merci pour l'accueil et ce bon moment !

UNE JOURNÉE EN VOYAGE AU PÉROU



Éveil musical, concert et chants avec la participation des résidents et de l'équipe !



NADJYFATOU

CULTURE D'AFRIQUE ...

... a pour projet associatif de permettre la scolarisation d'enfants burkinabés par l'organisation de spectacles, de soirées, de stages de découvertes, de cours de danse pour récolter des fonds et ainsi financer le projet.

Les cours se déroulent :

- les lundis de 17h45 à 18h45, salons de l'Hôtel de Ville (1^{er} étage), 1 place Carnot : cours d'afrodanse "intermédiaire" pour les 9 > 12 ans.
- les mercredis de 9h30 à 10h40, salle Eugène Dupont, Athéna Forum, 31 rue des Remparts : éveil musical pour les 18 mois > 6 ans.
- les mercredis de 13h30 à 14h30, salons de l'Hôtel de Ville (1^{er} étage), 1 place Carnot : cours d'afrodanse pour les 5 > 8 ans.
- les mercredis de 14h45 à 15h45, salons de l'Hôtel de Ville (1^{er} étage), 1 place Carnot : cours d'afrodanse pour les 9 > 12 ans.
- les samedis de 9h30 à 10h30, salle Claude Bessy, Athéna Forum, 31 rue des Remparts : cours d'afrodanse pour les adultes.

LES PRÉINSCRIPTIONS...

... pour la saison 2018/2019 sont ouvertes :

AFRODANSE

(1h/semaine hors vacances scolaires)

- 6>9 ans = 90€
- 10>13 ans = 90€
- + de 14 ans = 120€

ÉVEIL MUSICAL

(30mn/semaine)

- 18 mois>6 ans = 190€

PERCUSSIONS

(45 mn/semaine)

- 7>17 ans = 300€ + frais de location matériel = 50€

PERCUSSIONS

(1h/semaine)

- adultes = 380€ + frais de location matériel = 50€

STAGES "DÉCOUVERTE"

(pendant les vacances scolaires)

Initiation au bogolan, théâtre, contes animés, ...

POUR PLUS D'INFORMATION...

... contactez l'association par téléphone au 06 52 31 92 58 ou par mail à nadjyfatu@gmail.com

REPRISE DES ACTIVITÉS ...

dès le 8 septembre 2018

NADJYFATOU
CULTURE
D'AFRIQUE

IMPROVISATION

VOUS AVEZ ENTRE 7 ET 18 ANS ? ...

... Vous souhaitez découvrir la guitare !



Regards et émotions

L'association "**Improvisation**" vous propose la découverte de l'instrument par un apprentissage de la lecture des tablatures permettant de jouer les accords de base et d'interpréter rapidement une mélodie.

Les cours n'ont pas pour vocation d'aborder tous les aspects de la guitare, ni de proposer un enseignement d'un niveau poussé, mais d'acquérir les connaissances nécessaires pour jouer des morceaux simples et accompagner un instrumentiste ou un chanteur.

L'association "Improvisation" donnera des cours individuels d'initiation à **partir du 12 septembre 2018**.

Les cours se dérouleront le mercredi après-midi, salle Ronny Coutteure à Athéna Forum, 31 rue des Remparts à Lannoy.

- Tarif lannoyen* 90€
- Tarif non-lannoyen 100€

*Merci de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



POUR TOUT RENSEIGNEMENT...

... et inscription, contacter Benoît par téléphone au 06 74 82 54 59 ou par mail à bhlannoy@aol.com

Société Photographique des Universités de Lille

AOÛT

7>10



Mini-camp "Base du Parc de Morbecque"
(Cf. article p. 10)

8

Don du sang de 10h à 13h et de 15h à 18h,
Agora à Lys-lez-Lannoy (Cf. article p. 11)

18

L'inscription à l'ALSH de Pré-rentrée et aux Mercredis Récréatifs de septembre est réservée aux Lannoynens jusqu'à cette date

jusqu'au 24



ALSH Août
de 9h à 17h,
salle Henri Échevin
(Cf. article p. 10)

24

Fête de fin de l'ALSH Août à 16h30,
parc des Croisiers (Cf. article p. 10)

25>26



Exposition "Les fusillés du Bon Poste, les premières victimes de la guerre et les passeurs"
(Cf. article p. 13)

26



Cérémonie en hommage aux "Fusillés du Bon Poste" à 10h, square du Bon Poste
(Cf. article p. 13)

27>31



ALSH de Pré-rentrée
(Cf. article p. 10)

SEPTEMBRE

1^{er}>2

Tournoi de figurines
à 10h,
salle Henri Échevin
(Cf. Lannoy est à vous
Juin 2018)



3

Rentrée scolaire
à 8h15 école
"Le Petit Prince"
(Cf. article p. 9)



à partir du 5

Ouverture des inscriptions pour les allumoirs (Cf. article p. 10)

5

Reprise des Mercredis Récréatifs
(Cf. article p. 10)



8

Reprise des activités "Nadjyfatou"
(Cf. article p. 17)



11>22

Expression d'artiste "Marie Harmand"
vernissage le 15 à 11h, patio d'Athéna Forum

12

Début des cours d'initiation à la guitare "Improvisation"
(Cf. article p. 17)



13

Reprise des activités du RAM Intercommunal
de 9h à 11h, Athéna Forum

SEPTEMBRE (SUITE)

14

1^{er} anniversaire pour le marché de Lys et de Lannoy de 14h à 19h, place Dinah Derycke (Cf. article p. 12)

21

Permanence de la Fraternelle des Combattants de 17h à 18h30, Hôtel de Ville

22

L'inscription aux Mercredis Récréatifs d'octobre est réservée aux Lannoysens jusqu'à cette date

24

Permanence de la Fraternelle des Combattants de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

25

Conseil municipal à 20h en mairie

29

Clôture des inscriptions pour les allumoirs (Cf. article p. 10)

OCTOBRE

3

L'inscription pour l'ALSH Toussaint est réservée aux Lannoysens jusqu'à cette date

6

Remise des prix du concours "Fleurs de Lys & Lannoy" à 10h30, salle De Bee à Lys (Cf. Lannoy est à vous - Juin 2018)



Allumoirs à 18h15, parking de l'école "Le Petit Prince" (Cf. article p. 10)



OCTOBRE (SUITE)

11>14

Exposition "Centenaire de la Libération", salle Desmulliez à Lys (Cf. article p. 13)

12>14

"Bivouac historique" parc urbain de Lys-lez-Lannoy (Cf. article p. 13)

12

Concert du "Centenaire" par l'Harmonie Lys & Lannoy à 20h, théâtre de l'Eden à Lys-lez-Lannoy (Cf. article p. 13)

13

Pièce de théâtre "Mémoire d'un rat" par le collectif des Baltringues à 20h, théâtre de l'Eden à Lys (Cf. article p. 13)

La nuit des bibliothèques médiathèque Alexandre Jardin

14

Défilé du "Centenaire" à 10h, place Dinah Derycke à Lys (Cf. article p. 13)

à partir du 22

ALSH Toussaint

22

Permanence de la Fraternelle des Combattants de 9h30 à 11h30, Hôtel de Ville

à partir du 23

Exposition "La grande guerre" sous le regard de la bande dessinée patio d'Athéna Forum (Cf. article p. 13)

27

Date limite de dépôt des dossiers en mairie pour l'obtention de bourses aux permis de conduire automobile ou de catégorie AM pour la session d'automne (Cf. article p. 11)
Date limite de dépôt des dossiers en mairie pour l'obtention de l'allocation de rentrée scolaire 2018/2019

SENIORS, À VOS AGENDAS...

... EN PLUS DES MANIFESTATIONS PROPOSÉES CI-DESSUS, CERTAINES VOUS SONT DÉDIÉES

- ATELIER "ÉQUILIBRE" DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE, salle Douillet (Cf. p. 11) inscription en mairie avant le 14/09
- REVUE "ROYAL CASINO" LE 2/10 À 15H au Zéphyr à Hem - rés. : 03 20 66 58 09